



DECLARATION DE PERFORMANCES

Basé sur EN 1873:2014+A1:2016*

No. *

1. Code d'identification unique du produit :

Elément de toiture lumineux (coupole) fabriqué principalement de matière synthétique et vitrage de sécurité

2 Type, charge ou numéro de série ou toute autre caractéristique qui permet l'identification du produit selon article 11(4) :

Skylux iWindow2™

3. Domaine d'usage ou application prévue du produit, en accord avec les caractéristiques applicables et techniquement harmonisées prévues par le fabricant:

Eclairage ou ventilation naturelle de bâtiments par coupoles fixes ou ouvrantes.

4. Nom, marque enregistrée ou nom commercial et coordonnées du fabricant:

**Skylux SA,
Spinnerijstraat 100,
B-8530 Stasegem, Belgique
Tél. : +3256200000
Fax : +3256219599
E-mail : info@skylux.be**

5. Le cas échéant, nom et coordonnées du représentant :

Néant

6. Système(s) de surveillance et de contrôle sur la consistance des performances du produit comme décrit dans le CPR, Annexe V :

Néant

7. Si la déclaration de performance traite un produit décrit par un standard harmonisé :

Pas de standard harmonisé

8. Si la déclaration de performance traite un produit décrit par une Approbation Technique Européenne :

Néant

9. Performances déclarées Skylux iWindow2™:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au châssis PVC Réaction au aluminium Réaction au feu vitrage	E A1 A1	EN 13501-1
Etanchéité à l'eau	Pass à 0° / Pass à 25°	EN 1873:2014+A1:2016
Résistance aux impacts Corps doux large: Corps doux small:	SB 1200 Pass	EN 1873:2014+A1:2016
Charge ascendante	UL 3000	EN 1873:2014+A1
Charge descendante	DL 2400	EN 1873:2014+A1
Etanchéité à l'air	Ap 1	EN 1873:2014+A1
Isolation phonique: Skylux iWindow2™ vitrage	Rw = 39 (-3, -7) dB	EN 717-1
Résistance thermique**: U _{rc,ref200} Skylux iWindow2™ A _{rc}	0,93 W/m ² K 3,09 m ²	EN 1873:2014+A1:2016
Transmission lumineuse	66,9 %	EN 410
Solar factor g (ZTA)	41,7 %	EN 410
Emanations de matières dangereuses	Aucune substance ne dépasse les limites autorisées	
Résistance aux chutes ; et capacité portante résiduelle après rupture (pour mesures jour ≤ 120x120 cm et ≤ 100x300 cm) (combiné avec toutes les costières en PVC Skylux ou toutes les costières en polyester)	Pass	DIN 18008-6
Résistance aux chutes (combiné avec toutes les costières en PVC Skylux ou toutes les costières en polyester)	Pass	

10. Les performances du produit, décrit au point 1 et 2, s'accordent aux performances déclarées au point 9.

Cette déclaration de performances a été rédigée sous la responsabilité du fabricant comme décrit au point 4.

Signée au nom du fabricant par :

Frederiek Baetslé

Production Manager

Stasegem, octobre 2022



Remarque importante :

*Comme une norme harmonisée n'existe pas encore, il est interdit d'appliquer un marquage CE. Les valeurs déclarées dans cette déclaration de performances, ont été déterminées par EN 1873:2014+A1:2016, la norme standard pour coupoles en matière synthétique. Ces valeurs ont un caractère indicatif.

**Les valeurs représentent la dimension jour de 120x120 cm. Pour une calcul individuelle de la résistance thermique ou les spécifications rayons, utilisez le programme de calcul Skylux® que vous pouvez trouver sur www.skylux.eu